



Service Public
Fédéral
FINANCES

Administration générale de la
Documentation patrimoniale

Mesures & Evaluations

Exp.: ANTERNE MUT 214 BRUXELLES /2018-DD-0123752
BD JARD.BOTANIQUE 50 B396 1000 BRUXELLES



RP

0105472689004529217000988285108

BRIXHE, STEPHANIE
AVENUE MAURICE MAETERLINCK 0080 ETRC
1030 SCHAERBEEK

Date de la notification : 12.10.2018

Notification du revenu cadastral

Madame, Monsieur,

Par cette notification¹, nous vous communiquons le revenu cadastral qui a été attribué à la parcelle dont vous trouverez les informations dans le tableau ci-dessous. Ce revenu cadastral est estimé ou réestimé² pour la (les) raison(s) répertorié(s) ci-dessous dans la rubrique «Motivation».

Cette notification remplace et annule toute notification précédente concernant cette parcelle.

COMMUNE : 21906 - SCHAERBEEK 6 DIV

N° dossier : MEOW-2018-DD-0123752

BIENS INSCRITS A LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE AU(X) NOM(S) DE :

SITUATION DE LA PARCELLE (rue, numéro, lieu-dit, hameau) (détails complémentaires)	DESIGNATION CADASTRALE		NATURE DE LA PARCELLE	CONTENANCE		CLASSEMENT ET REVENU A L'HA (non bâti)	REVENU CADASTRAL	
	Unité de mesure	N° de la parcelle		ha	ca		Code	Montant EUR
1	2	3	4	5	6	7	8	9
R EUGENE SMITS 33	D	36 K 3	P0000	MAISON	35	7	2F	1107

Motivation: Réévaluation, modification notable
• Le revenu cadastral prend effet à partir du 01.05.2018⁴.

DONNEES TECHNIQUES DE LA PARCELLE (voir info en annexe):

A . 4 . N . 0001 . 2018 / 0 . Y . 1 / 1 . 6 . 32

¹ Conformément à l'article 495, § 1 du Code des impôts sur les revenus 1992 (voir annexe).
² Conformément à l'article 494, § 1 et § 2 du Code des impôts sur les revenus 1992 (voir annexe).
³ Si une parcelle cadastrale nécessite une identification plus précise, par exemple pour les immeubles à appartements, elle est divisée en une parcelle-plan et en une ou plusieurs parcelles cadastrales patrimoniales. Dans ce cas, par bien immobilier sur lequel un droit est exercé, on peut émettre l'identification avec un numéro de partition. Le numéro de partition n'est pas repris sur le plan cadastral.
⁴ Conformément à l'article 494, § 5 du Code des impôts sur les revenus 1992 (voir annexe).

ANTERNE MUT 214 BRUXELLES : voir plus d'informations sur votre dossier, veuillez prendre contact avec :
Tél. 025774 080

E-mail : meow.antenne.214@miflin.fed.be

Bureaux ouverts tous les jours ouvrables, uniquement après rendez-vous téléphonique pris entre 9 h et 12 h.

.be